

Questionnaire des sociétés savantes : SFP, SFC, SMF. (#42525).

La stratégie économique dont la France a besoin, c'est de placer notre pays du côté de la création, de l'inventivité, de l'encouragement à entreprendre. Toutes les décisions en matière de réforme de l'Etat, de politique fiscale, doivent être pensées pour servir cette créativité, cette vitalité des entreprises et des chercheurs. La formation des jeunes - et des moins jeunes - peut seule assurer un terreau favorable à ce développement. Une politique européenne doit donner à notre continent la solidarité d'un espace de vraie souveraineté économique. Voilà les axes d'une politique cohérente.

C'est une politique économique et c'est une politique sociale et culturelle.

Car la modernité n'est pas l'ennemie des valeurs républicaines : c'est leur meilleure alliée. Le monde du XXI^e siècle va offrir des chances à nulles autres pareilles à qui voudra les saisir. Par exemple, internet met à la portée de la main de tous, tous les documents de la planète : hier, l'information était limitée, donc l'égalité des chances n'était pas une réalité ; aujourd'hui l'information est abondante et l'égalité des chances peut se réaliser.

Je crois au modèle de société en train de naître dans l'univers d'internet, modèle plus autonome, plus participatif, plus coopératif. Nous croyons à l'invention, à l'innovation, à la création. L'entrepreneur et le chercheur changent l'homme de consommateur en créateur.

Voyons le développement de notre pays en termes d'entreprise, d'éducation, de formation, de recherche, d'investissement, d'Europe, et notre modèle sera un avantage dans la compétition internationale. Nous aurons recréé chez nous les conditions du développement, de la croissance, de l'avenir, et nous aurons promu une nouvelle synthèse entre nos valeurs et la modernité, que nous proposerons à l'Europe, et par l'Europe au monde.

La recherche à l'échelle internationale - une recherche qui bénéficie aux pays en voie de développement

Pour que la France innove, pour que nos entreprises soient en pointe sur les marchés mondiaux, nous avons besoin de chercheurs dans nos laboratoires, et dans les fonctions de direction des entreprises, de cadres formés par la recherche.

Or nous vivons un drame national : la France forme de très grands chercheurs, qui partent travailler à l'étranger parce qu'ils n'ont pas de débouchés, la recherche n'étant pas considérée en France comme une formation qui conduise à la responsabilité dans l'entreprise.

Je veux faire de la recherche l'une des voies privilégiées pour la sélection des élites, ce qui passe par un accord entre les universités et les grandes écoles.

Je veux également rendre le métier de chercheur plus attractif, par une réévaluation des grilles de salaire, car on ne peut rester au salaire moyen de 2 000 euros bruts des jeunes chercheurs.

Pour encourager puissamment l'installation en France des chercheurs les plus performants, je propose d'exempter d'impôt les revenus des brevets déposés par des chercheurs français ou résidents en France.

Tout cela implique un engagement précis sur la question des moyens. Je propose un pacte national et transpartisan, qui serait signé par tous les candidats, en faveur d'une augmentation régulière et sur le long terme du budget de la recherche, de l'ordre de 5 % par an sur dix ans.

Nous devons considérer les sommes allouées à la recherche comme un investissement et non comme une dépense.

Ce projet de développement est, à en croire la "stratégie de Lisbonne", celui de toute l'Europe. Mais il est évident que le budget européen de la recherche est inadapté aux besoins. Nous avons soutenu au Parlement Européen un doublement de ce budget pour le prochain programme cadre (7^{ème} PCRDT), comme proposé par la Commission Européenne, hélas, le conseil des ministres des gouvernements européens l'a amputé de moitié ...

Le problème vient évidemment du refus de la majorité des gouvernements européens, y compris de la France, d'augmenter le budget global de l'Union, qui dépasse à peine 1% de son produit intérieur brut. Il est impossible, sans augmentation, de faire face à nos obligations internationales, de soutenir les pays entrants dans l'Union, de maintenir les politiques existantes et de donner à la recherche l'impulsion qu'elle mérite.

La recherche est en même temps la clé du développement de notre pays, et une contribution à l'équilibre du monde. Un problème commun à notre famille humaine est la question du climat, de l'énergie. Il faut que nous réfléchissions avec les pays actuellement peu industrialisés, à la façon dont ils se développeront tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Cela veut dire le partage des connaissances, des techniques, de la recherche - par exemple en matière d'énergie solaire pour augmenter le rendement énergétique des centrales, des capteurs solaires, et des installations photovoltaïques.

Cette politique de recherche tournée vers le Sud doit s'appuyer sur un grand programme européen de recherche sur les économies d'énergie, que la France devra porter auprès des autres pays de l'Union.

Quelle recherche ?

Les chercheurs ont une responsabilité vis-à-vis des citoyens, et il faut leur donner les moyens de l'assumer.

Face au défi climatique et énergétique, il faut de toute évidence rééquilibrer les crédits de recherche français et européen au profit des énergies renouvelables. Le plan national ECO que je propose favorisera ce développement de la recherche dans la perspective de l'objectif "20% d'énergie renouvelable".

Nous avons la chance d'avoir avec le nucléaire, une production d'électricité qui ne dégage pas de gaz à effet de serre. Reste à traiter la question des déchets. On a la possibilité de les stocker, de les mettre en situation de sécurité en attendant de les retraiter. Pour nombre de physiciens que j'ai rencontrés, le retraitement efficace des déchets n'est qu'à quelques décennies, d'ici 20 à 30 ans. C'est tout à fait gérable.

Mais je suis favorable à la sauvegarde de notre outil de production d'électricité nucléaire actuelle, à condition qu'on ait la transparence sur les questions de sécurité.

Comment la recherche produit-elle de l'innovation dans l'économie ? Comment marche concrètement la circulation d'idées et de projets, d'un courant d'innovation, entre l'Université et l'entreprise petite et moyenne ? Elle fonctionne quand il y a des gens pour aller de l'une à l'autre, de l'Université à l'entreprise et inversement.

Ce sont les stages, qu'il faut rendre à leur vocation universitaire, en mettant fin au détournement de ce mot pour masquer des CDD sous-payés.

C'est l'embauche fréquente, comme cadre d'entreprise, de personnes formées par la recherche, comme cela se fait à l'étranger, comme je l'ai indiqué ci-dessus.

Les pôles de compétitivité, et c'était une bonne idée, ont été créés pour rapprocher les entreprises, particulièrement les PME, de la recherche : or les crédits ont été drainés par les grandes entreprises ! Il faut leur rendre leur vocation en simplifiant leur fonctionnement, pour que les PME et les chercheurs eux-mêmes y prennent la première place.

Pour moi, la recherche ne se divise pas, il n'y a pas solution de continuité, il n'y a pas de rupture entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée aux procédés. Les grandes innovations technologiques viennent de découvertes de recherche fondamentale. La différence, c'est cette recherche fondamentale, dont on ne sait pas à l'avance les innovations qu'elle permettra, ce n'est pas l'entreprise qui peut la faire. Elle demande donc à être essentiellement soutenue par la puissance publique.

Quels moyens ?

Comme je l'ai indiqué, je propose un pacte transpartisan permettant une augmentation régulière, de 5% par an, du budget de recherche ; ainsi qu'une augmentation parallèle du budget des universités.

Je partage la préoccupation des sociétés savantes concernant la multiplication des strates de décision, et de la bureaucratie afférente. Les équipes de recherche devraient être essentiellement évalués sur leurs résultats - publications, brevets ... - et non sur leurs capacités administratives.

Ainsi, les pôles de compétitivité sont une bonne et juste idée, mais je m'interroge sur leur mise en oeuvre. Non pas tant à cause du reproche de saupoudrage : la créativité peut jaillir de petits ensembles. Mais parce que les pôles de compétitivité ne bénéficient pas suffisamment aux PME : 90% de l'effort est capté par de grandes entreprises, alors que leur vocation est de permettre à des PME d'accéder à des réseaux de recherche, de bénéficier de transferts de technologie. Mon intention est de conserver ces pôles, en discutant avec l'ensemble des partenaires, pour évaluer et améliorer leur efficacité. Nous avons besoin de mettre la France du côté de la création et de l'innovation. C'est le seul moyen pour un pays comme le nôtre de répondre à la mondialisation. Je veux mettre ensemble les chercheurs et les entrepreneurs.

Recherche publique et recherche privée portent souvent - on le voit dans les chiffres - sur des domaines distincts. Parmi les domaines où public et privé doivent se rencontrer, je voudrais citer la recherche militaire, l'informatique et la santé.

Une recherche militaire européenne doit voir le jour, notamment dans le domaine du spatial et du renseignement est aujourd'hui indispensable ; c'est le seul moyen de retrouver une souveraineté partagée. L'engagement de grands programmes de recherche militaire contribue - regardons ce qui se passe aux Etats Unis - à créer des retombées très importantes dans le domaine civil, participant ainsi à la compétitivité globale de nombreuses industries.

L'informatique donne, avec le logiciel libre, qui s'est développé d'abord grâce au monde universitaire, l'exemple d'une logique nouvelle de développement économique, fondée non sur l'échange marchand mais sur le partage, la liberté et la connaissance. Permettre à cette vision du monde de se concrétiser, à côté des firmes traditionnelles et de leur conception de l'innovation, mérite que les responsables publics s'engagent.

La recherche en matière de santé demande également d'améliorer les liens recherche publique – recherche privée. Je souhaite que la France soit à la pointe du combat en matière de recherche clinique - et tous les experts s'accordent à reconnaître que la recherche clinique doit se rapprocher de la recherche fondamentale pour améliorer médicaments et procédés thérapeutiques, tant en ce qui concerne les traitements antiviraux que les vaccins.

Quelles institutions, quels acteurs ?

J'ai évoqué précédemment la situation des chercheurs et enseignants-chercheurs. Il reste à évoquer la gouvernance de l'Université, qui a été la grande oubliée de la loi-programme sur la Recherche.

Je tiens au statut national des diplômés, mais la gouvernance de l'université française est déresponsabilisante et labyrinthique. Il faut que nous réfléchissions à la simplification de cette gouvernance, pour qu'on y voie clair et pour que tout le monde participe, y compris les partenaires extérieurs à l'Université, et à la nouvelle définition des fonctions d'encadrement. L'Université peut être plus autonome, en particulier dans la gestion de ses budgets de recherche.

Les universités joueront, demain, dans le monde de la création, le rôle que l'usine a joué dans la société industrielle. Avoir des universités performantes, où tout le monde travaille dans la même direction, où les expériences des uns et des autres se fécondent mutuellement, ouvertes sur l'entreprise, c'est la clef de la compétitivité nationale dans les prochaines années.